

Ecrit par le 18 mai 2026

## Les Communes forestières de Vaucluse encouragent la construction en bois local



**Le réseau des Communes forestières s'engage pour lutter contre le changement climatique en encourageant les communes à construire en bois local. Pour ce faire, les Communes forestières de Vaucluse organisent une formation à destination des élus et techniciens le mardi 28 février prochain dans les locaux de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) à Carpentras.**

La formation du mardi 28 février portera sur les produits disponibles en bois locaux, les procédures de prescription, les entreprises engagées dans la démarche, les coûts de réalisation ainsi que les règles des marchés publics.

En investissant dans des bâtiments en bois régionaux, les élus réalisent des projets exemplaires valorisant une ressource locale renouvelable. L'association des Communes forestières les accompagne dans le montage et le déroulement de leur réalisation. En choisissant d'utiliser des bois locaux dans leurs constructions, les communes s'engagent ainsi à améliorer la chaîne de valeur du bois local dans la filière

Écrit par le 18 mai 2026

et, à terme, à mieux valoriser la gestion des espaces forestiers.

Pour rappel, depuis 2022 en Vaucluse, la préfecture inclut une bonification de 10% de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les projets de construction des collectivités intégrant du bois certifié Bois des Alpes.

**Mardi 28 février. De 14h30 à 17h. Locaux de la Cove. 1171 Avenue du Mont Ventoux. Carpentras.**

V.A.

---

## Comtat Venaissin : le programme Civigaz pour lutter contre la précarité énergétique

Ecrit par le 18 mai 2026



La [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin \(Cove\)](#), la ville de [Carpentras](#), la [Fondation agir contre l'exclusion \(Face\)](#) Vaucluse et [GRDF](#) s'allient pour l'opération Civigaz, qui vise à lutter contre la précarité énergétique et est destinée aux usagers du gaz naturel aux revenus modestes.

Le programme Civigaz permet d'informer les usagers du gaz naturel aux revenus modestes afin qu'ils puissent mieux maîtriser leur consommation d'énergie et renforcer la sécurité de leurs installations intérieures. L'opération s'appuyant sur des volontaires du service civique, elle permet également de faire découvrir aux jeunes engagés, la citoyenneté, la solidarité et de les former aux enjeux du développement durable.

C'est dans cette volonté que la Cove, la ville de Carpentras, Face Vaucluse et GRDF ont signé conjointement la convention Civigaz pour la saison 2023. Sur la commune de Carpentras, six volontaires rejoignent le dispositif pour la saison. Ils seront encadrés et formés par Face Vaucluse.

### Une mission en faveur de la transition énergétique

Sur le territoire de la Cove, 6,5% des ménages sont aujourd'hui en situation de précarité énergétique.

Ecrit par le 18 mai 2026

L'Agglomération a choisi de soutenir cette opération pour deux raisons : elle s'intègre parfaitement dans son Plan Climat Air Energie Territorial, et elle répond à sa promesse d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Pour ce faire, quatre quartiers prioritaires de Carpentras ont été identifiés : le Pous du Plan, les Amandiers/Éléphants, Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc, et le centre-ville.

La ville de Carpentras a été choisie car elle s'inscrit pleinement dans les enjeux de transition énergétique poursuivis au niveau intercommunal. De plus, la ville a déjà démontré sa volonté d'enclencher une transition énergétique, notamment à travers le programme Action Cœur de Ville, pour lequel elle mène plusieurs actions autour de la rénovation énergétique des logements et du financement en matière d'ingénierie, de la maîtrise des consommations d'énergie, ainsi que de la sensibilisation en matière de transition énergétique.

### **Une mobilisation d'un réseau de partenaires**

Si la Cove, la ville de Carpentras, Face Vaucluse et GRDF ont signé la convention, ce ne sont pas les seuls à prendre part à l'opération Civigaz. Certains acteurs du territoire, comme l'Agence locale de la transition énergétique (ALEC), l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS), ou encore l'association des Compagnons Bâisseurs, pourraient intervenir sur des problématiques en lien avec la précarité énergétique.

La collaboration étroite entre les acteurs et associations, les collectivités et les bailleurs sociaux est une clé de la réussite du programme qui a une volonté de s'inscrire dans une démarche sociale plus globale.

### **L'opération Civigaz en quelques chiffres**

Le programme Civigaz a été lancé en 2015. Depuis, près de 70 000 personnes ont été sensibilisées à la sécurité gaz et aux écogestes, plus de 5 000 situations potentiellement dangereuses liées aux gaz ont été traitées, plus de 4 700 ménages ont été orientés vers des acteurs de la rénovation et des acteurs sociaux locaux, et près de 1 000 jeunes volontaires de 16 à 25 ans en service civique pendant 7 mois sans condition de diplôme. Pour cette opération, près de 170 bailleurs sociaux et près de 160 communes se sont engagés sur le territoire français.

V.A.

---

## **La Cove en route pour devenir un Territoire à**

Ecrit par le 18 mai 2026

## énergie positive ?



**La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) vient d'inaugurer ses toutes nouvelles installations photovoltaïques disposées sur les toits de l'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et de la crèche Capucine à Caromb. D'ici 2045, le territoire souhaiterait devenir un Territoire à énergie positive (Tepos) en fournissant plus d'énergie qu'il n'en consomme.**

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Cove s'inscrit dans les objectifs nationaux qui sont à l'horizon 2030 de réduire les gaz à effet de serre de 40% par rapport à 1990, réduire de 20% la consommation énergétique finale par rapport à 2012, ainsi qu'aboutir à 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.

Dans le cadre de ce plan, la Cove s'engage dans la sobriété énergétique. Ses objectifs d'ici 2050 sont de diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 71 Gwh produits en 2015 à 660 Gwh en 2050. Dans cette démarche-là, l'Agglomération a signé un partenariat avec Sud Connect en 2021 dans le but de faciliter le développement des énergies renouvelables sur le territoire avec l'engagement d'un accompagnement d'Enedis pour le raccordement des installations au réseau public de distribution d'électricité.

Ecrit par le 18 mai 2026

## Des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

En 2019, une étude a été menée sur le territoire de la Cove concernant le potentiel photovoltaïque de son patrimoine et de ses communes afin d'établir quels sont les sites les plus propices à l'installation pertinente de panneaux. La Cove s'est également engagée dans la mise en place de centrales photovoltaïques sur ses propres bâtiments identifiés. En plus de l'intérêt écologique sur le long terme, le photovoltaïque a vocation à réduire la facture des consommations énergétiques de la Cove et à améliorer les conditions des usagers des bâtiments sur lesquels les panneaux sont installés.

À l'issue de cette première étude, huit sites intercommunaux ont été retenus :

- L'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La cantine de l'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Capucine à Caromb (installation pour vente totale de la production)
- Le parking du personnel de l'Hôtel de communauté (installation pour vente totale de la production)
- Les bâtiments I&J Marché Gare (installation pour vente totale de la production)
- Le centre de transfert des déchets à Loriol-du-Comtat (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Les Ptits Mousses à Carpentras (installation pour vente totale de la production)
- L'Hôtel de communauté (installation pour l'auto-consommation)

Le coût total des travaux concernant les projets d'installation pour vente totale de la production est estimé à 1 816 332€, dont 474 820€ ont été financés par l'État et la Région Sud a apporté un soutien financier de 4 137€ pour l'étude des structures. La Cove prévoit de produire l'équivalent de l'énergie électrique annuelle consommée par près de 280 foyers.

Certains bâtiments sont déjà équipés de panneaux, thermiques ou photovoltaïques, depuis plusieurs années, tels que les ombrières du parking des véhicules de la CoVe à l'Hôtel de Communauté où est produit annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 120 foyers, le site de La Combe à Caromb, ainsi que le camping intercommunal Le Brégoux à Aubignan. La crèche Capucine à Caromb et celle des P'tits Mousses à Carpentras disposaient déjà de panneaux thermiques pour leur production d'eau chaude.

### L'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et la crèche Capucine à Caromb

Les premiers panneaux photovoltaïques ont commencé à être installés l'été dernier et viennent d'être inaugurés. Les travaux pour ceux de l'école de Saint-Pierre-de-Vassols ont débuté en juillet dernier et se sont achevés en octobre dernier pour un coût total de 20 750€. Les recettes annuelles sont estimées à 2 095€.

Concernant les travaux des panneaux de la crèche de Caromb, ils ont débuté en août dernier et sont en cours d'achèvement pour un coût total de 50 864€. Les recettes annuelles sont estimées à 5 441€. Ces

Ecrit par le 18 mai 2026

installations ont été réalisables grâce à cinq entreprises : Inéo, Enedis, Opte, Dekra, et CSPS BECS.

3 projets communaux sont à l'étude dans les villages pour l'installation de centrales photovoltaïques : sur les vestiaires du plateau sportif au Barroux, sur le centre culturel et sportif de Saint-Didier, et sur le parking de la Boiserie à Mazan.



Les représentants de la Cove et les élus du territoire lors de l'inauguration à Saint-Pierre-de-Vassol.  
DR

V.A.

Ecrit par le 18 mai 2026

# Opération de nettoyage de la nature avec des chevaux pour des jeunes sous main de justice



L'association [Isofaculté](#) a organisé, en collaboration avec la [communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin](#) (Cove) et la [Protection Judiciaire de la Jeunesse](#) (PJJ), une opération éducative à la citoyenneté pour cinq jeunes sous-main de justice au centre d'équihomologie de Mazan. L'objectif de cette journée était pour eux de nettoyer la nature, accompagnés de chevaux attelés d'une carriole et de divers contenants.

Si les jeunes se sont d'abord montrés réticents, ils se sont finalement prêtés au jeu et ont ramassé 12kg d'ordures ménagères et 150kg d'encombrants qu'ils ont ensuite triés sous les conseils du service de

Ecrit par le 18 mai 2026

traitement des déchets de la Cove, venu sensibiliser les jeunes au tri. Les objectifs de cette opération, hormis de faire un geste pour l'environnement, étaient de sortir les jeunes de leur cadre, de les sensibiliser aux gestes citoyens, de les rendre fiers de leur contribution sociale, mais aussi de créer une cohésion de groupe.

Cette opération s'est avérée bénéfique puisque certains jeunes souhaitent revenir au centre pour faire un travail personnel par l'équihomologie. Isofaculté collabore avec la PJJ depuis 6 ans et propose des séances d'équihomologie, bilans de compétences et autres prestations par la médiation animale.

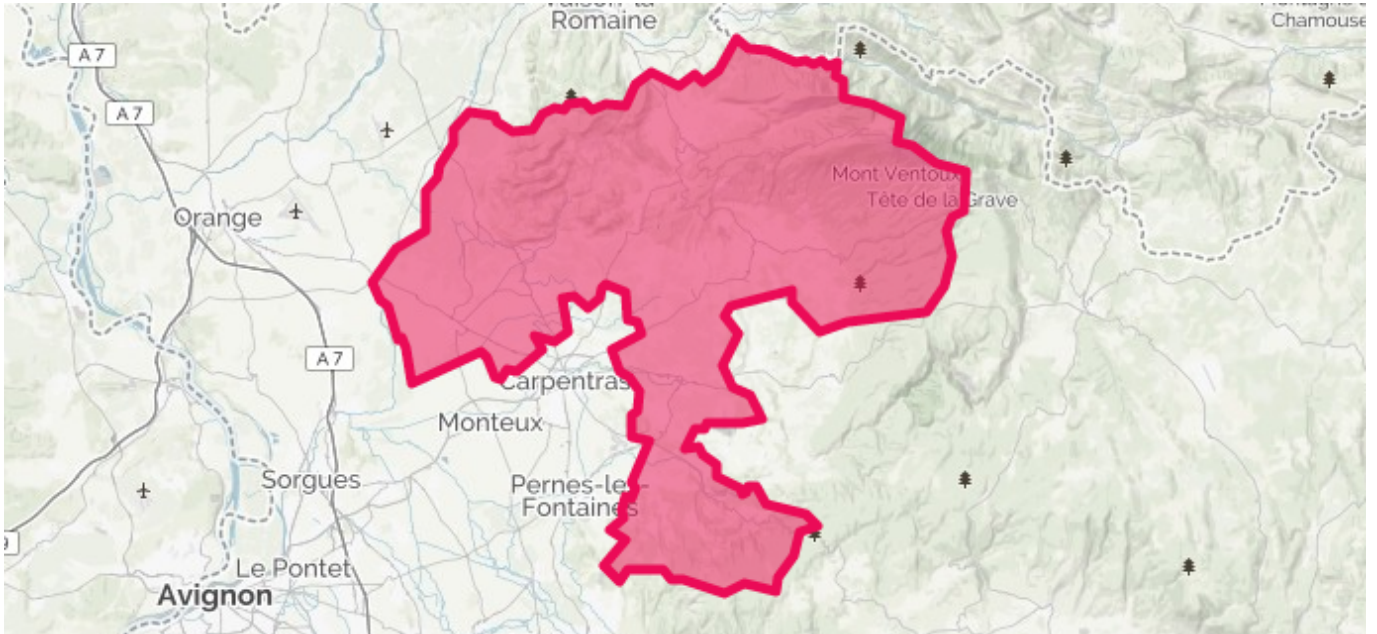


DR

V.A.

Ecrit par le 18 mai 2026

## Bilan de la seconde Opah de la Cove



**Après le succès de la première opération, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) a relancé depuis 1 an une seconde Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) multisites sur l'ensemble des centres anciens de ses communes membres.**

Cette mesure ne concerne cependant pas le centre ancien de Carpentras qui, lui, s'inscrit dans un dispositif Opah-Renouvellement urbain dans le cadre de l'opération 'Action Cœur de ville' où figurent également Avignon et Cavaillon. Pour la Cove, cette seconde Opah initié en janvier 2019 vise à participer financièrement à la réhabilitation de logements anciens à condition que les propriétaires s'engagent à les occuper ou à les louer à des tarifs conventionnés permettant leur accès aux revenus modestes.

Sur 3 ans, les objectifs sont de 98 logements réhabilités, dont 16 logements locatifs et 82 logements occupés par leur propriétaire. Sur les 9 premiers mois de l'année, le bilan s'élève à 24 dossiers déposés dont 23 de propriétaires occupants et 1 de propriétaire bailleur. Il concerne les villes de Sarrisans (6 dossiers), Caromb (5), Bédoin (4), Malaucène (4), Saint-Hippolyte-le-Graveyron (2), Mazan (1) et Venasque (1). Concernant Carpentras, l'Opah-Ru portant sur la période 2013/2019 a débouché sur la réhabilitation de 117 logements, dont 109 logements propriétaires bailleurs, 8 logements propriétaires occupants et 4 aides aux

Écrit par le 18 mai 2026

syndicats de copropriété.

Pour cela, environ 3,7M€ ont été mobilisés par les financeurs (Anah, Conseil régional, Conseil départemental, Cove).

Bénéficiant désormais du dispositif national 'Action Cœur de Ville' la Cove espère réhabiliter 84 logements (dont 68 logements locatifs et 16 logements occupés par leurs propriétaires) à Carpentras d'ici 5 ans. Dans ce cadre, la Cove vient ainsi d'accorder 14 993,50€ d'aides (sur un montant total de travaux de 120 000€) pour la réhabilitation de 3 logements, dont 2 très dégradés, rue de Clapies, rue de l'Auzon et rue des Frères Laurens.

Cette lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique est aussi soutenue par l'Etat, la Caisse des Dépôts, le groupe Action logement, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru).